

**BEP – FINITION dominante Sols et Moquettes
SESSION 2002**

EP2: Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire

DOSSIER TECHNIQUE

IMMEUBLE D'HABITATION

DESCRIPTIF SOMMAIRE : page 2 / 10

LISTE DES PLANS:

- Plan de masse page 3 / 10
- Plan rez de chaussée page 4 / 10
- Plan de l'étage courant page 5 / 10
- Coupe verticale AA page 6 / 10
- Façades page 7 / 10

FICHES TECHNIQUES :

- Ragréage « Nivoplan » page 8 / 10
- Ragréage « Lanko » page 9 / 10
- Classement U.P.E.C. page 10 / 10

Groupement académique "Est"		Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE
BEP FINITION dominante Sols et Moquettes			Secteur A : Industriel
Epreuve : EP2 "Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire"	Durée : 4 h	Coef : 6	page 1/10

DESCRIPTIF SOMMAIRE

Maçonnerie

Fondation: béton armé dosé à 350 kg de CLK par m² sur béton de propreté
Murs enterrés: béton banché ép : 0,20 m
Dallage 0,12 m sur hérisson de 0.25 m dans les garages
A l'étage plancher béton armé de 18 cm avec ragréage pour pose sol mince
Enduit façade monocouche gratté

Charpente

Charpente de type fermettes en W ,avec polyane et liteaux.

Couverture

Tuiles terre cuite rouge de type Oméga 10 compris bandeau de rives et pose des arêtiers sur closoir.

Menuiseries extérieures

Menuiseries extérieures en P.V.C. de 52mm équipées de double vitrage 4.8.4.
Volets roulants avec caisson intégré

Menuiseries intérieures

Portes intérieures post-formées à recouvrement H: 2.04 m sur cadre bois de 50 mm
Parquet mince collé en chataigner dans les chambres.
Plinthes sapin de 100 mm

Plâtrerie-Isolation

Cloisons de doublage de type placomur 10 + 1
Cloisons de distribution de type alvéolaire avec plaques de plâtre ép. 50 mm
Plafonds plaques de plâtre vissées sur ossature métallique au 3ème étage
(fourrure F530 + suspentes)

Revêtement de sols

Sol plastique dalles de 30 x 30 cm au rez de chaussée dans cuisine, hall ,séjour et bains.
A l'étage appartement (T2 b) dalles vinyle sur mousse 30 x 30 cm (plan de pose bordure droite et tapis pose diagonale) Dans le hall d'entrée rez de chaussée dalles plastiques 30 x 30 plan de pose diagonale avec cabochons autour du paillason bordure droite de largeur 1/2 dalle
Sur les planchers béton de l'étage prévoir un ragréage
Faïence 15X15 dans douche, bains, WC et cuisine sur l'évier.

Revêtements muraux

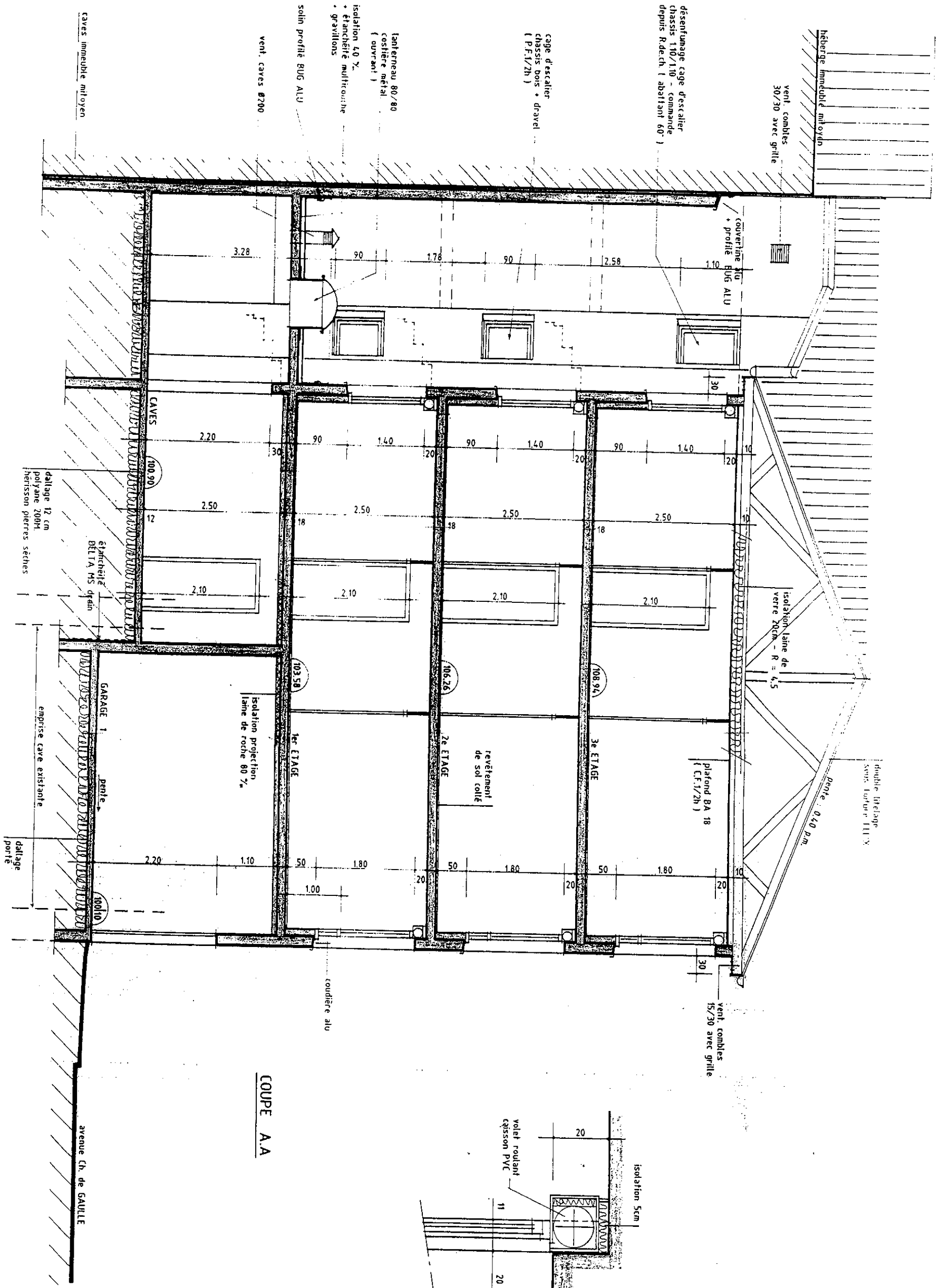
Pose de papier-peint vinyl pour les pièces humides et papier-peint à raccords droits de 0.26 cm; rouleaux de 10.05 m x 0.53 m de qualité courante pour les pièces à vivre et les chambres

Peintures intérieures

Plafonds des chambres,séjour et hall : peinture satinée en phase aqueuse.
Plafonds des pièces humides : peinture satinée en phase solvant.

Groupement académique "Est"		Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE
BEP FINITION dominante Sols et Moquettes			Secteur A : Industriel
Epreuve : EP2 "Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire"	Durée : 4 h	Coef : 6	page 2/10

COUPE VERTICALE



Groupement académique "Est"		Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE
BEP FINITION dominante Sols et Moquettes			Secteur A : Industriel
Epreuve : EP2 "Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire"	Durée : 4 h	Coef : 6	Page 6 / 10

NIVOPLAN

DOMAINE D'APPLICATION

- Ragréage de parois intérieures ou extérieures sur béton ou enduit de ciment.
- Rattrapage de planéité de murs intérieurs ou extérieurs avant la pose de carrelage.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NIVOPLAN est composé de liants hydrauliques, de charges siliceuses et calcaires et d'adjuvants spéciaux.

Préparation du support

Les supports doivent être propres, sains, solides et secs.

Nettoyer et dépoussiérer soigneusement.

Eliminer toute partie mal adhérente ou de faible cohésion.

Sur supports absorbants, par temps chaud et/ou fort vent, humidifier à refus quelques heures avant l'application et laisser ressuer (il ne doit pas persister de pellicule d'eau en surface au moment de l'application de NIVOPLAN).

Préparation de la gâchée

Dans un récipient contenant environ 5,5 l d'eau propre, verser le contenu d'un sac de 25 kg de NIVOPLAN tout en agitant jusqu'à complète homogénéité (de préférence avec un malaxeur électrique ou une bétonnière).

Laisser reposer 2 à 3 minutes puis remalaxer: le mélange est alors prêt à l'utilisation.

NIVOPLAN peut être également utilisé en pompe à mortier.

APPLICATION

NIVOPLAN s'applique à la truelle, à la lisseuse ou par projection.

Sur maçonnerie, après application d'un gobetis d'accrochage ou d'une barbotine de ciment adjuvantée de PLANICRETE, NIVOPLAN peut être appliqué en une ou plusieurs passes

successives espacées de moins de 48 heures.
L'épaisseur totale ne doit pas excéder 15 mm en partie courante et 20 mm ponctuellement.

Pour le ragréage de façades en béton, pour les ragréages en faible épaisseur, afin d'éviter tous risques de grillage par temps chaud et/ou sur supports absorbants, nous vous conseillons de gâcher NIVOPLAN avec le latex PLANICRETE, dilué à raison de 1 volume de PLANICRETE pour 4 volumes d'eau.

En conditions climatiques tempérées (20°C, 60% d'humidité relative) NIVOPLAN peut être taloché quelques minutes après l'application, par temps froid et humide, ce délai peut être allongé à quelques heures.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

En été, par temps chaud et/ou fort vent les surfaces ragrées doivent être protégées pour éviter tout risque de grillage de l'enduit. Ne pas appliquer NIVOPLAN par des températures supérieures à 30°C.

En hiver, par temps froid, ne pas appliquer NIVOPLAN s'il y a risque de gel dans les 3 jours suivant l'application.

Finitions

Après séchage complet (environ 3 semaines à 20°C), NIVOPLAN peut

TABLEAU DES DONNEES:

DONNEES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Couleur:	gris ou blanc
Poids spécifique apparent:	1,4 g/cm ³
Extrait sec:	100%
Stockage:	12 mois en emballage d'origine dans un endroit sec
Nocivité selon la loi 88/379 CEE:	non
Risque d'inflammabilité:	aucun
Classification douanière:	3823/5090/0

DONNEES D'APPLICATION (à 23°C/50% HR)

Taux de gâchage:	environ 22%
Poids spécifique du mélange:	1,83 g/cm ³
pH du mélange:	environ 12
Délai d'utilisation de la gâchée:	2 à 3 heures
Températures d'application autorisées:	de +5 à +30°C
Délai avant collage du carrelage:	7 jours
Epaisseur par passe:	de 5 à 15 mm
Prise finale après:	14 jours

PRESTATIONS FINALES

Résistance à l'humidité:	très bonne
Résistance au vieillissement:	très bonne
Résistance aux solvants et aux huiles:	très bonne
Résistance aux acides et aux alcalis:	faible
Résistance à la température:	bonne
Flexibilité:	non
Compatibilité avec les colles à carrelage:	très bonne
Résistance à la flexion:	3,5 N/mm ²
Résistance à la compression:	6,0 N/mm ²

être recouvert d'une peinture, ou d'un enduit plastique épais.

Le collage d'un carrelage pourra intervenir après 7 jours de séchage à 20°C.

CONSOMMATION

14 kg/m²/cm d'épaisseur.

Nettoyage

Le produit frais se nettoie à l'eau.

CONDITIONNEMENT

Sacs de 25 kg.

STOCKAGE

NIVOPLAN peut être stocké 12 mois en emballage d'origine dans un local à l'abri de l'humidité.

N.B.: Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ne saurait nous être opposée.

Groupement académique "Est"		Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE
BEP FINITION dominante Sols et Moquettes			Secteur A :
Epreuve : EP2 "Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire"			Industriel
Durée : 4 h	Coef : 6	page 8/10	

RAGRÉAGE AUTOLISSANT (P3) POUR SOLS INTÉRIEURS BON POUVOIR AUTOLISSANT



MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

- Les supports doivent être conformes aux textes en vigueur D.T.U. et C.P.T. édités par le C.S.T.B.
- Ils doivent être sains, solides, secs, propres, non fissurés, exempts de graisse, de traces de plâtre, de cire ou de tout autre produit pouvant altérer l'accrochage.
- Éliminer par grattage, puis par balayage ou aspiration les traces de plâtre, de laitance, de peinture, de colle, d'enduit mural ou de lissage P2.
- Les sols souillés de cire, de graisse ou de peinture doivent être décapés.
- Dans tous les cas, les supports doivent être dépoussiérés.
- Supports poreux (goutte d'eau absorbée en moins d'1 min) : application sur fond sec du primaire 124 PROLIPRIM puis attendre son séchage complet.
- Supports normalement absorbants (goutte d'eau absorbée entre 1 et 10 min) : application sur fond sec du primaire 124 PROLIPRIM, puis attendre son séchage complet.
- Supports lisses ou fermés (goutte d'eau absorbée en plus de 10 min) : application sur fond sec du primaire 162 PRIMAPRENE PLUS, puis attendre son séchage complet.

Préparation du produit

- Mélanger 1 sac de 25 kg de 173 SOLDUR à 6 litres d'eau propre, soit 24% d'eau jusqu'à obtention d'une pâte onctueuse, homogène et sans grumeaux.
- Utiliser pour le mélange un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tours/min).
- Laisser reposer la gâchée 3 à 5 min.
- Remélanger juste au moment de l'emploi.

Application

- Étaler le produit sur le support en une seule passe à l'aide d'une lisseuse inox par de larges mouvements de va et vient

- A l'aller, tirer à zéro en tenant la lisseuse presque verticalement, permettant ainsi de chasser les bulles d'air.
- Au retour, régler l'épaisseur souhaitée en lissant avec l'outil presque horizontal.
- Épaisseurs admissibles :
 - locaux classés P2 : 1 à 10 mm ⁽²⁾.
 - locaux classés P3 : 3 à 10 mm ⁽²⁾.

⁽²⁾ 10 mm en épaisseur ponctuelle.

CONSOMMATION

1,5 kg/m² par mm d'épaisseur.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Température d'utilisation comprise entre + 5°C et + 30°C.
- Par temps froid, utiliser une eau de gâchage d'une température supérieure à + 10°C
- Couper le chauffage sur les sols chauffants 48 h avant l'application de l'enduit.
- Remettre progressivement en température 48 h après la pose du revêtement.
- Protéger des courants d'air et du soleil pendant les premières heures.

CONSERVATION

6 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine, non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg.

GARANTIE

- Avis Technique CSTB n°12/98-1148.
- Certifications CSTBat.
- Garantie fabricant.



PROPRIÉTÉS

173 SOLDUR permet de réaliser un ragréage autolissant pour un emploi en sol intérieur neuf ou ancien dans les locaux classés P3 au plus. Prêt au mouillage, il est destiné à la préparation des supports en vue de la pose de revêtements de sols minces. L'application de 173 SOLDUR sur support normalement absorbant nécessite d'être associée à la mise en oeuvre préalable du primaire 124 PROLIPRIM pour former un système de ragréage autolissant.

LES "PLUS" PRODUIT

- *Bon pouvoir autolissant*
- *Très bonne adhérence*
- *Bonne résistance au poinçonnement*

DOMAINES D'APPLICATION

Sols : intérieurs.

Supports admissibles*

- Chape rapportée
- Chape incorporée
- Dalle surfacée en béton
- Élément préfabriqué

* associé avec le primaire indiqué en fonction de la porosité.

Revêtements associés

- Moquette
- Revêtement plastique souple
- Dalle plastique rigide
- Parquet collé ⁽¹⁾
- Carrelage ⁽¹⁾

⁽¹⁾ sur ragréage d'épaisseur mini 3 mm.

CARACTÉRISTIQUES

- Présentation : poudre brun rouge
- Densité apparente de la poudre : 1 ± 0,1
- Granulométrie : 0 à 0,5 mm
- Composition : liants hydrauliques, charges minérales et adjuvants spéciaux.

Caractéristiques d'utilisation*

- Pouvoir autolissant : bon jusqu'à 15 min
- Durée de vie du mélange : 25 min ± 5 min
- Délai de mise en circulation légère : 3 h ± 1 h
- Temps de recouvrement (pour épaisseur minimale)
 - carrelage, moquette : 12 à 24 h
 - dalle plastique : 24 à 48 h
 - parquet collé : 72 h

Performances*

- Adhérence initiale à 28 jours (MPa) : 1,3 ± 0,3

* valeurs déterminées en laboratoire selon les modalités d'essais du C.S.T.B., à 23°C et 50% d'humidité relative.

Groupement académique "Est"		Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE
BEP FINITION dominante Sols et Moquettes			Secteur A : Industriel
Epreuve : EP2 "Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire"	Durée : 4 h	Coef : 6	page 9/10

U . P . E . C

CLASSEMENT UPEC
DES LOCAUX

HABITATIONS

BUREAUX

COMMERCES

HÔTELLERIE

ENSEIGNEMENT

HOSPITALIER

DETERMINEZ LE DOMAINE D'UTILISATION OU SELECTIONNEZ LE CLASSEMENT UPEC RECHERCHÉ

U	P	E	C						
2	2	1	0	Chambre circulation					
2	2	2	1	Salle d'eau (1)			Sanitaires des chambres		
2s	2	1	0	Entrée, escalier individuel, séjour			Chambre		
2s	2	2	2	Cuisine					
3	2	1	0	Couloir, palier d'étage, escalier avec nez-de-marche	Salle de conférence, salle de réunion	Boutiques à l'étage (sauf alimentation)	Circulations principales, salons, salles de théâtre	Salle de musique	
3	2	2	0	Local V.O. à l'étage	Escalier avec nez-de-marche et palier, lieux de culte	Boutiques R.D.C. (sauf alimentation)	Escalier avec nez-de-marche et palier, salles de cinéma, discothèque	Circulation, amphithéâtre, chambres d'internat, d'étudiant	
3	2	2	1		Sanitaires, restaurant d'entreprise ou cafétéria (sauf comptoir de distribution)		Grand salon (réception et congrès) salle commune (V.V.) restaurant, bar	Vestiaires sanitaires collectifs : C2 (douches exclues)	
3	3	1	0		Bureau collectif, plateau avant cloisonnement, bureau paysager, couloir, palier d'ascenseur en étages	Magasins à rayons multiples (en étage)		Bureaux	Bureaux et couloirs des locaux administratifs
3	3	2	0		Locaux d'informatique			Salle de classe (2), salle de documentation, bibliothèque, salle d'informatique	
3	3	2	1		Salle publique de réunion, foyer de jeunes			Laboratoires : physiques et activités analogues	Salle de séjour des malades, salle d'ergothérapie, kinésithérapie, bureaux, chambre de garde
3	3	2	2			Boutiques alimentation			Chambres, salles de soins, nursery, pharmacie, salles d'examen et consultation externes
3s	2	1	0	Hall d'entrée (-25 logements)	Escalier avec nez-de-marche, palier, salle d'attente aéroport	Boutiques R.D.C. (sauf alimentation)	Escaliers et paliers, salles de cinéma, discothèques	Amphithéâtre, chambres d'internat, d'étudiant	
3s	2	1	1		Salle publique de réunion, restaurants d'entreprise (sauf comptoir de distribution)		Grand salon (réception et congrès), salle commune (V.V.) restaurant, bar		
3s	3	1	0		Musées, locaux d'informatique	Magasins à rayons multiples (R.D.C.)	Hall d'entrée (zone d'accueil)	Salle commune polyvalente, salle de jeux, salle de documentation, bibliothèque, salle de lecture, salle d'informatique et de bureautique, salle de repos	
4	2	2	0	Hall d'entrée d'immeubles	Hall de réception du public, palier ascenseur R.D.C. salle d'attente d'aéroport			Circulations des résidences d'étudiants (R.D.C.)	
4	3	2	0		Musées	Magasins à rayons multiples (R.D.C.), zones d'accès et circulation	Hall d'entrée, hall (théâtre et cinéma)	Salle de classe (3), salle de repos	
4	3	2	1					Hall d'entrée et escaliers avec nez-de-marche	S. de réunion, d'attente, hall et paliers, esc. avec nez-de-marche
4	3	2	2		Cptoir de distribution (restaurant d'entreprise cafétéria)			Cantine, salle à manger polyvalente	Zone de transfert (couloirs d'accès aux salles d'opération)
4	3	3	3		Hall public de circulation : C1				Salle d'opération, salle de réveil

Groupement académique "Est"		Session 2002	DOSSIER TECHNIQUE
BEP FINITION dominante Sols et Moquettes			Secteur A : Industriel
Epreuve : EP2 "Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire"	Durée : 4 h	Coef : 6	page 10/10